



# LIGUE MIDI-PYRÉNÉES DE TIR

7 rue André Citroën – Bat du CROS – 1° étage – 31130 BALMA

Pujo, le 28 mars 2023

Michel GREGOIRE  
Responsable Formation ligue (RFL)  
33 cami dou barat batalhé 65500 Pujo  
gregoire.michel-henri@orange.fr  
Tel : 06 82 64 97 54

Mesdames et Messieurs les Président(es) de Club

La formation reste un enjeu prioritaire de la FFTir. Aussi, la Ligue Midi-Pyrénées de Tir organise une formation d'Initiateurs

Vous trouverez le règlement du brevet fédéral d'Initiateur de club en pièce jointe, et le calendrier prévisionnel de cette formation, ainsi que le dossier complet d'inscription ci-dessous

Si vous avez des candidats potentiels, vous voudrez bien faire parvenir le formulaire d'inscription complet directement à l'adresse postale ci-dessus ou par mail

Cette session sera ouverte avec un minimum de 5 stagiaires et sera limitée à 12 places.

Les dossiers sont à renvoyer **avant le 20 juin 2023**, impérativement accompagné du chèque de 60€ (frais documentation) libellé au nom de la Ligue Midi-Pyrénées de tir.

Je vous remercie par avance de votre coopération et je reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, mes salutations les plus sportives.

Le responsable formation Ligue

Michel GREGOIRE



# LIGUE MIDI-PYRÉNÉES DE TIR

7 rue André Citroën – Bat du CROS – 1° étage – 31130 BALMA

## PRESENTATION DU BREVET FEDERAL D'INITIATEUR DE CLUB

### Objectif de la formation :

Maillon de la chaîne de formation, l'action de l'initiateur est prépondérante. Il enseigne les techniques de base et les techniques spécifiques permettant au nouveau tireur de s'initier, puis se perfectionner pour progresser, que ce soit dans la pratique de loisir ou de compétition.

### Conditions de participation :

- Etre Licencié à la FFTir et avoir au moins 18 ans au jour de l'inscription
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'enseignement et à la pratique du tir sportif
- Etre détenteur de son diplôme « **d'animateur** » depuis une saison sportive complète.
- Présenter un projet sportif au sein de sa structure en lien avec les fonctions d'Initiateur.
- **Avoir tiré un échelon SEC dans l'une des disciplines données dans le document « directives de formation »**
- **Avoir un avis motivé du président de Club.**
- Renvoyer la fiche d'inscription avant le **20 juin 2023**

### Conditions financières :

- La participation aux frais de formation est de **60€ (frais documentation)**. Le chèque, libellé au nom de la Ligue Midi Pyrénées Tir, sera joint impérativement lors de la transmission du dossier. **(En l'absence de règlement, l'inscription ne sera pas prise en compte)**
- Frais de repas et d'hébergement à la charge des participants.

### Durée de la Formation : 80 heures

- 40h de formation initiale réparties en 6 journées avec la journée de positionnement (9h / 18h) en comptant la formation en centre et à domicile
- 40h de stage en situation pédagogique à effectuer dans un club (mise en place du projet sportif)

### Contenus de la Formation :

- Organisation de la sécurité de la pratique,
- Répondre à la demande des tireurs désireux de progresser,
- Connaissance de l'activité Tir sportif et de son public,
- Rôle institutionnel de l'initiateur au sein du club.

### Validation de la Formation :

- QCM (technique – labellisation couleurs – environnement réglementaire),
- Obtention cibles couleurs « Orange + Verte »,
- Evaluation de la maîtrise de l'activité de l'enseignement du tir en contrôle continu,
- Rapport de stage à fournir en fin de formation.



# LIGUE MIDI-PYRÉNÉES DE TIR

7 rue André Citroën – Bat du CROS – 1<sup>o</sup> étage – 31130 BALMA

## CALENDRIER PREVISIONNEL BREVET FEDERAL D'INITIATEUR DE CLUB 2022/ 2023

DATES	LIEUX
Dimanche 2 juillet 2023	A déterminer
dimanche 6 août 2023	À déterminer
Dimanche 3 septembre 2023	À déterminer